

L'ONU tente d'obtenir un cessez-le-feu

COMBATS à KIGALI. - Les affrontements à l'arme lourde et aux obus de mortier ont repris, jeudi 14 avril, dans la matinée, entre les troupes du Front patriotique rwandais (FPR, tutsi) et les forces gouvernementales (composées essentiellement de Hutus). La « bataille de Kigali » qui s'annonce risque de faire capoter les derniers espoirs d'une trêve et d'une solution négociée.

■ **UN DIALOGUE INCERTAIN.** - Réuni depuis plusieurs jours à New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU espérait obtenir des belligérants, sinon une trêve, du moins une esquisse de dialogue. Mais ces pourparlers « de la dernière chance », prévus jeudi, n'étaient toujours pas entamés en fin de matinée.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Selon le président en exercice du Conseil de sécurité, le néo-zélandais Colin Keating, le Front patriotique rwandais (FPR) et le gouvernement intérimaire auraient accepté de se réunir, jeudi 14 avril, au quartier général des forces de l'ONU (MINUAR) à Kigali, afin de discuter des modalités d'un éventuel cessez-le-feu. « C'est bien le premier signe optimiste que nous avons constaté depuis le début de la crise. Nous nous en félicitons et encourageons le processus », a déclaré M. Keating, jeudi matin, à New-York, à l'issue d'une réunion de consultation du Conseil de sécurité.

Evoquant les professions de foi pacifiques des représentants du FPR, le président du Conseil

de sécurité a assuré que ce dernier les jugerait « sur leurs actes et non sur leur paroles ». Le message de l'ONU, lui, n'a pas varié : « Arrêtez les massacres et vite ! » En attendant de définir le rôle que pourraient jouer les Nations unies dans le conflit rwandais, les membres du Conseil de sécurité se sont déclarés unanimes sur deux points : pas de paix imposée, pas de retrait total des forces de l'ONU.

Mise en demeure

Reste au Conseil à choisir entre les options que le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, devrait lui exposer, dès ce jeudi. De source diplomatique, on indique qu'un déplacement des « casques bleus » dans un pays voisin, la

Tanzanie par exemple, pourrait être une option à court terme. Quant à la décision de la Belgique de retirer ses quatre cents soldats du Rwanda, elle aurait la faveur de M. Boutros-Ghali. Ce dernier estime néanmoins que les soldats belges devront être immédiatement remplacés par un autre contingent, faute de quoi l'opération de l'ONU perdrait toute viabilité.

Cette mise en demeure, à peine déguisée, a suscité de vives réactions. « On ne peut pas demander aux Belges de porter le chapeau. S'ils veulent quitter le Rwanda, c'est leur droit. Ce n'est pas à M. Boutros-Ghali de les mettre dans la situation impossible de trouver leur propre remplaçant ! », commentait un diplomate. Cette polémique feutrée illustre la difficulté à définir, de

manière crédible, la mission future de l'ONU au Rwanda. Pour les membres du Conseil de sécurité, il est « évident » que, si le mandat actuel de la MINUAR est confirmé, celle-ci ne pourra pas se passer du contingent belge, considéré comme sa véritable « colonne vertébrale ».

Un retrait des soldats belges impliquerait donc de changer le mandat de la force de l'ONU. Pour leur part, les membres africains du Conseil de sécurité (Rwanda, Nigéria, Djibouti), appuyés par leurs pairs des pays non alignés, ont fait circuler un projet de résolution, exigeant un renforcement de la MINUAR et appelant à un cessez-le-feu immédiat.

AFSANÉ BASSIR POUR